



Communiqué pour diffusion immédiate

Programme d'aménagement durable des forêts

Les intervenants du secteur forestier invités à déposer des projets d'ici le 24 février prochain

Le 31 janvier 2017 – La MRC de Drummond invite les intervenants du secteur forestier à soumettre des projets dans le cadre de l'*Initiative forêt privée du sud du Québec*, un volet particulier du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF).

L'Initiative, qui en est à sa troisième et dernière année d'existence, est assortie d'une enveloppe budgétaire de 280 000 \$ provenant du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec. Elle s'applique dans les régions du Centre-du-Québec, de l'Estrie et de la Montérégie et vise à augmenter la récolte de bois, à renforcer l'expertise propre à l'intervention en forêt privée et à changer les façons de faire pour les rendre plus efficaces.

Les projets, qui doivent être présentés **au plus tard le 24 février prochain**, peuvent toucher aux points suivants : l'engagement des propriétaires à l'égard de la récolte de bois, l'optimisation de la chaîne de valeur (ex. : transport, tronçonnage), le recrutement de la main-d'œuvre, la modernisation des équipements, la compatibilité de la réglementation relative à l'abattage d'arbres avec la mise en valeur forestière ainsi que l'acceptabilité sociale des coupes.

Pour le Centre-du-Québec, c'est la MRC de L'Érable qui a été désignée pour la réception des demandes de subvention. Les promoteurs de la région qui veulent en savoir davantage concernant l'Initiative ou qui souhaitent soumettre des projets doivent s'adresser à monsieur David Proulx, ingénieur forestier à la MRC de L'Érable, au 819 362-2333, poste 1238, ou à dproulx@erable.ca.

-30-

Information : David Proulx
Ingénieur forestier
MRC de l'Érable
819 362-2333, poste 1238

Source : Jean Dufresne
Conseiller en communication
MRC de Drummond
819 477-2230, poste 101